

Forfatter: Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon

Titel: BREV TIL: Frijs, Christian Emil Krag-Juel-Vind FRA: Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon (1870-03-04)

Citation: Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon: "BREV TIL: Frijs, Christian Emil Krag-Juel-Vind FRA: Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon (1870-03-04)", i *Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (2. bind)*, Henrik Koppels Forlag, s. 381. Onlineudgave fra Danmarks Breve: <https://tekster.kb.dk/text/letters-001825006-002-shoot-L0018250060020231.pdf> (tilgået 30. april 2024)

Anvendt udgave: *Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (2. bind)*

Ophavsret: Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

[Læs Public Domain-erklæringen](#)

*Grev Moltke-Hvitfeldt, Gesandt i Paris, til Udenrigsminister Grev Frijs.
Paris, 4 mars 1870.*

Monsieur le Comte,

La courte interruption des débats du corps législatif ayant permis à M. le Ministre des Affaires étrangères de recevoir hier, comme d'habitude, les chefs de mission, j'ai profité de cette circonstance pour l'entretenir de la question formant l'objet de la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser sub Nr. 4 en date du 12 février dernier. Conformément à vos instructions, Monsieur le Comte, j'ai expliqué à M. Daru les motifs pour lesquels le gouvernement du Roi attache une très-grande importance à ce que, au cas où le cabinet de Berlin, reprenant les négociations au sujet du Slesvig, chercherait à se concerter d'avance avec les grandes puissances sur les propositions qu'il aurait l'intention de nous faire, ni la France ni l'Autriche ne prenne d'engagement vis-à-vis de la Prusse avant d'avoir mis le cabinet de Copenhague à même de faire connaître sa manière de voir au sujet des propositions prussiennes. — M. le comte Daru me répondit qu'il comprenait parfaitement l'importance que le gouvernement du Roi devait attacher à ne pas être tenu éventuellement à l'écart de négociations l'intéressant directement et plus que toute autre puissance; — qu'il pouvait par conséquent me donner l'assurance que si l'éventualité en question se présentait — ce que pour le moment ne lui semblait pas probable — il agirait conformément aux désirs que je venais de lui exprimer. Le Ministre ajouta que quoiqu'il ne lui parût pas non plus vraisemblable que la Prusse, au cas où elle reprendrait les négociations interrompues, chercherait à établir un accord avec les grandes puissances sur les propositions qu'elle compterait nous faire, la nature des rapports existant entre la France et l'Autriche lui inspirait la conviction que dans cette question comme dans 382 les autres, le cabinet de Vienne n'agirait pas sans s'être consulté préalablement avec le gouvernement français.

M. le Ministre des Affaires étrangères me répéta en cette circonstance ce qu'il m'avait déjà dit antérieurement sur sa manière d'envisager l'inexécution de l'article 5 du traité de Prague. »Vous le savez«, me dit-il, »je ne crois pas le moment venu de réclamer l'exécution de l'article 5 par la Prusse et de supprimer ainsi un grief des plus sérieux contre cette puissance«. Ayant répliqué que j'avais fait connaître à Copenhague l'opinion qu'il avait à plusieurs reprises émise devant moi à l'égard de cette question et que c'était conformément aux instructions du gouvernement du Roi que j'avais développé les motifs pour lesquels il est pour nous d'une très-grande importance que l'article 5 soit exécuté le plus tôt possible, M. le comte Daru m'assura qu'il prenait note de ce que je lui avais dit et de ce que je lui disais à cet égard. — »La bienveillante sympathie que Votre Excellence a manifestée pour le Danemark chaque fois que j'ai eu l'honneur de l'entretenir de la question de Slesvig«, dis-je alors au Ministre, »me garantit qu'Elle tiendra compte, dans la mesure du possible, des intérêts de mon pays; — d'ailleurs en ce qui concerne l'article 5, il constitue, il est vrai, un grief sérieux contre la Prusse, mais la France pourrait, le cas échéant et si elle le voulait bien, en trouver tant d'autres l'intéressant plus directement«. A ces paroles M. Daru m'interrompit en me disant: »A cet égard, vous vous trompez, il n'y a pas de grief contre la Prusse plus sérieux que celui résultant de l'inexécution du traité de Prague, traité qui a fait de cette puissance ce qu'elle est aujourd'hui«.

Abandonnant la question spéciale M. le Ministre des Affaires étrangères aborda le terrain de la politique générale et s'exprima vis-à-vis de moi à peu près dans ces termes: »La situation politique actuelle de l'Europe est assurément des plus tristes; à en juger par elle on ne croirait pas le vieux monde le siège de la civilisation. Il n'y a qu'un droit. 383 qui prédomine, celui de la force; la bonne foi n'existe plus et le sentiment moral est cruellement abaissé. Chez les petites puissances se manifeste ouvertement un sentiment de faiblesse, regrettable assurément, mais bien naturel en regard de la politique suivie depuis 18 ans, en présence des promesses données et non tenues. — Ce sentiment de faiblesse, cette absence de confiance dans l'avenir chez les puissances secondaires paraît si légitime que, vous devez vous en souvenir, un ministre américain prononçant si je ne me trompe à Copenhague, publiquement un discours, a eu la simplicité de dire que certainement le Danemark avait un passé glorieux et avait marqué dans l'histoire mais a fait comprendre en même temps que l'avenir lui était fermé. 1) — Eh bien, quelque difficile que ce but soit à atteindre, il faut travailler à faire revivre le sentiment moral et la bonne foi en Europe — je ferai ce que je pourrai dans ce sens, je suis arrivé vieux aux affaires et je reviens à la vieille, l'ancienne politique de la France. La politique du cabinet n'a rien d'ambigu, elle est nette et franche. Je peux vous en donner une preuve dans ce fait qu'un agent que j'ai à Copenhague m'ayant mandé que le bruit y courait que j'avais l'intention de réclamer de la Prusse l'exécution de l'article 5, je lui ai fait savoir que cette version était inexacte, que je voulais des situations nettes, que je n'aimais d'ailleurs pas les commérages et que s'il ne tenait pas compte de mes instructions je le rappellerais. 2) — Nous voulons la paix, tout aussi nécessaire aux autres puissances qu'à la France, mais non pas la paix à tout prix. Je le dis hautement et la Prusse n'ignore pas que les susceptibilités nationales de la France qui, grâce à la politique suivie depuis long temps, ont sommeillé, se réveilleront plus vives que jamais le jour où je porterai à las. 384 tribune une question touchant directement à la dignité ou aux intérêts du pays«.

Votre Excellence appréciera les paroles de M. le comte Daru. On ne saurait, à mon avis, leur récuser une valeur réelle. Il y a de longues années qu'un Ministre des Affaires étrangères n'a tenu un langage aussi élevé, aussi énergique. Quant à sa franchise, toute l'existence de celui qui l'a tenu en est garant. M. Daru dit

que le cabinet désire le maintien de la paix. Personne n'en doute et cependant on se demande si le sentiment de patriotisme, la droiture et l'énergie exceptionnelle du caractère de l'homme d'Etat qui dirige la politique extérieure de la France, sont des qualités qui faciliteraient à un moment donné et dans des circonstances difficiles une entente sur la question qui aurait amené le désaccord.

L. Moltke-Hvitfeldt.

Depeche Nr. 19, modtaget 11. Marts 1870.